



Compte-rendu de la rencontre du conseil d'établissement du mercredi 19 décembre 2007

Étaient présents :

Marie-Josée Langlois
Marie-Josée Lapointe

Caroline Nadon
Carle Bernier-Genest

Pierre Juteau
Christian Milliard

Stéphane Brisson
Laurence Johnson

Étaient absents :

Annie Thibault
Carmen Chevalier

Marie-Christine Thibaut
Martin Houde

Claudia Aubry
Yvon Dubois

Simon Deschamps

0. Choix d'un(e) secrétaire et d'un(e) animateur (trice).

Christian agira comme animateur et Laurence sera secrétaire de la réunion. Il y a quorum.

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Un point 3.2, Budget des classes et un point 5.6, Nouvelle à l'arrondissement sont ajoutés. L'ordre du jour est adopté tel que modifié.

2. Lecture et adoption du compte-rendu de la réunion du 24 mai 2006.

Le compte-rendu du 28 novembre 2007 est adopté.

3. Points nécessitant une résolution

3.1. Activités et sorties éducatives

La classe de Lyonnelle présentera sa pièce de théâtre le 21 décembre et aimerait l'autorisation du conseil d'établissement pour passer le chapeau à la fin du spectacle

Proposé par Laurence Johnson appuyé par Christian Milliard

Adopté.

3.2. Budget des classes

Il est proposé d'ajouter 95,00\$ à chacun des budgets de classes.

Proposé par Christian Milliard appuyé par Caroline Nadon

Adopté.

4. Points de consultation

4.1. Départ de la direction

Marie-Josée nous informe que les entrevues pour le choix du directeur intérim de l'école seront le 20 décembre et que celui-ci sera nommé par décision extraordinaire de la présidente de la CSDM, puisque le conseil des commissaires ne pourrait se réunir à temps pour procéder à la nomination. L'annonce devrait être faite le 21 décembre 2007.

4.2. Délégué réseau centre

Il n'est pas clair si le réseau centre est au courant du départ de Dominic comme délégué. Celui-ci est remplacé par Laurence et Carmen. Laurence vérifiera que la nouvelle est bien transmise.

5. Points d'information

5.1. Budget du fonds 9

Nous avons actuellement un surplus de 9000\$. Il est possible qu'une partie de ce surplus doive être imputable aux travaux de la cour d'école. Le comité aménagement étudie différentes possibilités pour régler la question du revêtement du coin calme. Il y a environ 19 000\$ disponibles pour la cour.

5.2. Budgets mesures spéciales

Il y aura un budget d'achat de livres de bibliothèque d'environ 20\$ par enfant. Un tiers de ce budget est assumé par l'école, les deux autres tiers par le MEQ.

Un autre montant pour les TIC, provenant d'un budget ministériel, d'environ 5000\$ sera également alloué.

Il y aura également un budget spécial pour l'achat de matériel pour le cours Éthique et culture religieuse.

5.3. Renouvellement des statuts

Le sondage auprès des parents relatif à leur perception du projet éducatif est en cours. Marie-Josée en fera la compilation et préparera un document qui en présente l'analyse. Les parents ont manifesté qu'ils étaient contents d'être consultés. Il sera important pour le CÉ de conserver les résultats et de donner suite aux commentaires reçus.

5.4. Grand ménage

Il y aura grand ménage durant le congé des fêtes. Les parents seront avisés par la messagerie de direction de bien vider les casiers des enfants.

5.5. Journée pédagogique à replacer le 25 février ou 17 mars

La journée du 25 février sera une journée pédagogique pour remplacer celle du 3 décembre où il y avait tempête. Pierre suggère d'ajouter une mention de révision du calendrier au message qu'enverra Marie-Josée aux parents.

5.6. Nouveauté à l'arrondissement

Éco-quartier de la rue Masson deviendra notre éco-quartier. Il a des programmes de récupération-compostage. Il aura le mandat d'aller offrir des services plutôt que d'attendre les demandes.

La ville a un nouveau numéro pour les informations : 311

Le parc de la Louisiane sera rénové au printemps. Il y aura une bibliothèque au métro Rosemont.

6. Observateurs

7. Ajouts

8. Prochaine réunion le 30 janvier 2008. Pierre sera secrétaire

9. Levée du conseil.

Levée du conseil d'établissement à 20h30.

Signature du président du Conseil d'établissement : _____

Signature de la direction : _____